



OFFICE DES FAILLITES D'YVERDON

1401 Yverdon-les-Bains Rue de Neuchâtel 1 Case postale 339 CCP 10-14333-7

Tél. ligne directe M. Laurent, préposé 024/423 81 60 Fax 024/423 81 67

63

N/réf. It/ic

Yverdon-les-Bains, le 9 mars 1999

COPIE

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
Service du contentieux
Case postale 300
1001 LAUSANNE

g

Faillite de M. Michel Burdet, Orzens

Messieurs,

Je reviens sur votre production pour le compte no 821.37.32 et j'apprends que vous avez réalisé la police d'assurance en nantissement. Sauf erreur de ma part, vous n'avez pas requis l'autorisation du commissaire, ni de Monsieur le Président du Tribunal du district, autorité de concordat.

Pour le surplus, cette police d'assurance était libérée des primes en raison de l'invalidité de M. Burdet ce qui fait que sans aucun paiement elle ne faisait qu'augmenter !

Votre demande de remboursement était pour le moins zélée et l'administration de la masse se réserve tout droit en raison de cette opération.

Je vous prie d'en prendre bonne note et vous présente, Messieurs, mes salutations distinguées.



Le préposé aux faillites

Laurent